

Guémené-sur-Scorff

Bulletin d'information municipale

Décembre 2015



Sommaire

Editorial	p. 2
Permanences des élus	p. 2
Délibérations	p. 3
Travaux	p. 4
Centre d'Intervention et de Secours	p. 4
Attentats de Paris	p. 5
Sécurité routière	p. 5
État civil	p. 5
Le PAE-PIJ	p. 6
SOLIHA (Pact HD)	p. 6
Le Fournil Breton	p. 7
Café Pointu	p. 7
Restaurant Helvetic	p. 7
Maison de la presse	p. 8
Maison de services au public	p. 8
Maison de Santé	p. 9
Le nouvel hôpital	p. 9
Psychologue	p. 9
Don du sang	p. 9
Les TAP	p. 9
Virginie Hellec a fêté ses 100 ans	p. 10
CCAS	p. 10
Fest en Dé	p. 10
Téléthon	p. 11
Halte de Cœur	p. 11
OMS	p. 12
Broc Enfants / Ados	p. 12
Le Petit au Fond	p. 13
Tournoi de Tarot	p. 13
Concours des maisons fleuries	p. 13
Maison des jeunes	p. 14
Les Korrigans	p. 15
Salon du Livre jeunesse 2016	p. 15
Marché de Noël	p. 16
Vœux de la municipalité	p. 16

Bulletin d'information municipale

Crédits photos : Mairie de Guémené
 Conception et impression :
 Imprimerie du Scorff
 Tirage : 750 exemplaires
 Imprimé sur papier PEFC
 (bois issu de forêts gérées durablement)

Editorial >>



Tout d'abord, je voudrai dédier ce dernier numéro de l'année de notre bulletin municipal à toutes les victimes des actes atroces qui se sont déroulés dans notre pays cette année. Au-delà du fait que de tels agissements ne servent pas les causes censées être défendues, c'est humainement inacceptable. Je tiens à

remercier toutes les Guéménoises et Guéménois qui ont, par leur présence aux moments de recueillement, marqué leur refus et leur désapprobation de ces comportements.

En cette fin d'année, je voudrais revenir sur quelques grands dossiers qui auront marqué 2015 :

Nous avons débuté l'année par les premiers travaux de la maison pluridisciplinaire de santé. Le 18 décembre, elle nous sera livrée et l'ouverture est fixée au 25 janvier 2016.

Dans le même temps, les terrains sur lesquels doit être implanté le futur hôpital ont commencé à être viabilisés. Le concours d'architectes est pratiquement clos et dans quelques semaines nous devrions pouvoir dévoiler le nom de l'équipe retenue. Le dossier, sur les bases de départ, soit 170 lits en EPADH et 40 lits en sanitaire, sera ensuite instruit pour un début des travaux en janvier 2017 et une livraison début 2020.

Suite à notre pré-sélection dans le cadre de l'appel à candidature pour la revitalisation des centres bourgs, l'état a accepté de nous accompagner dans cette démarche. La première étape étant l'étude pré-opérationnelle qui a été présentée le 15 décembre et qui va débiter en janvier. A cette occasion, l'ensemble de la population sera invité à s'exprimer sur le devenir de notre cité.

Dans les derniers mois, nous nous sommes positionnés pour être retenus dans le cadre du projet national de la labellisation de 1000 maisons de services au public. Notre dossier a retenu l'attention et actuellement, nous pouvons raisonnablement espérer que, très prochainement, « la maison Limbour » sera réhabilitée et abritera cette structure.

Ces avancées pour notre ville sont quelques fois contrariées par des décisions comme celle que nous venons de connaître pour l'installation de notre maison de la presse.

Mais cela n'entamera pas notre détermination pour œuvrer au développement de Guémené.

En attendant de nous retrouver le 8 janvier pour la cérémonie des vœux, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de passer d'excellentes fêtes et une bonne année 2016.

Bloavez mad.

René LE MOULLEC
 Maire de Guémené-sur-Scorff

Permanences des élus >>

René LE MOULLEC, Maire

Monique LE TENNIER (1^{ère} adjointe, chargée du personnel et des logements communaux)

Xavier LE GAL (2^{ème} adjoint, chargé des travaux)

Christiane LE MOUÉE (3^{ème} adjointe, chargée des affaires sociales)

Michel LE NESTOUR (4^{ème} adjoint, chargé des finances)

Le lundi sur rendez-vous

Sur rendez-vous

Le samedi 10h à 12h (sur rendez-vous)

Le mardi de 10h à 12h (sur rendez-vous)

Le jeudi de 10h à 12h (sur rendez-vous)

Séance du 13 octobre 2015

Motion concernant la restructuration de l'EHPAD de l'hôpital Alfred Brard

Le dimensionnement du futur EHPAD ayant été validé par les services lors de l'instruction du dossier, un engagement écrit plusieurs fois réitéré par le Conseil Départemental ayant été donné et une liste d'attente de 81 personnes existant, le conseil municipal soutient à l'unanimité le refus d'introduire une variante minorant le nombre de lits de l'hôpital et demande de poursuivre le dossier tel qu'il a été validé.

La réduction du nombre de places irait à l'encontre des besoins de la population sans compter que cela aurait des incidences sur les emplois à hauteur de - 10 postes minimum.

Maison de Santé Pluridisciplinaire

Le chantier avance bien et devra être fini pour fin novembre ; les professionnels de santé ont prévu leur installation dans les nouveaux locaux vers le 15 janvier 2016.

GRETA

Nous avons reçu l'accord des assurances concernant le contentieux et nous sommes en discussion avec l'ABF pour la démolition.

Séance du 12 Novembre 2015

Projet de schéma de mutualisation

Le schéma de mutualisation est un document de programmation des mutualisations à mettre en œuvre pour le mandat 2015-2020. Pendant un an, les élus et agents du territoire ont été associés à toutes les étapes de sa conception.

Il est construit comme suit :

- 1 - Le contexte et enjeux du schéma de mutualisation
- 2 - Les moyens du territoire et les pratiques actuelles
- 3 - Les aspects opérationnels du schéma de mutualisation - la synthèse du plan d'action et des fiches d'actions détaillées
- 4 - Les modalités de pilotage et de suivi de la mutualisation

Les axes du plan d'action 2015-2020 sont définis :

- Des actions concrètes de court terme :

Action 1 : La mise en réseau des acteurs

Action 2 : La mise en place d'un outil collaboratif/internet

Action 3 : La mutualisation des achats

Action 4 : Favoriser la mutualisation des matériels

Action 5 : Création d'un service commun d'instruction des actes d'urbanisme

- Des pistes proposées pour favoriser les mutualisations sur la durée du mandat et répondre aux besoins exprimés :

Sans qu'aucune décision de mutualisation ne soit proposée dans l'immédiat, il est proposé d'engager des études sur l'opportunité de création des services communs suivants :

Action 6 : Etude de la création d'un service commun « système d'information »

Action 7 : Etude de la création d'un SIG commun

De même, sans présumer de la décision politique qui sera prise, il est proposé d'inscrire comme prioritaire l'étude des 2 compétences suivantes :

Action 8 : Anticiper l'évolution des compétences en matière d'urbanisme/PLUI ?

Action 9 : Etudier l'évolution des compétences en matière d'aide à domicile ? CIAS

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le projet de schéma de mutualisation.

Accessibilité des établissements recevant du public - Elaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée

L'ordonnance du 26 septembre 2014 instaure les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Le dépôt d'un Ad'AP est obligatoire pour tous les établissements recevant le public qui n'étaient pas accessibles aux personnes handicapées au 31 décembre 2014.

Il a été réalisé un diagnostic de ses ERP et a prévu des travaux d'accessibilité sur divers bâtiments pour un montant annuel d'environ 33 650,00 €.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée de la commune porte sur la mise en accessibilité de 14 ERP sur 3 ans.

Maison Guillemot, 23 rue du Château : Demande de subvention complémentaire

La maison Guillemot sise 23 rue du Château a été acquise en 2014 pour être démolie et pour mettre en valeur la Porterie, édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des bâtiments historiques, ainsi que les espaces attenants.

Les travaux d'acquisition se sont élevés à 70 372,00 € frais d'acte inclus, et le montant de la démolition s'élève à 10 416,00 € toutes taxes.

Les travaux de démolition étant délicats, le Conseil Municipal accepte la mission de maîtrise d'œuvre de Monsieur Léo Goas-Straaijer, architecte du patrimoine et sollicite une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour cette mission.

Proposition Plan Guide Communal

La proposition de MEDIA PLUS COMMUNICATION qui propose de faire éditer un plan guide communal à 3 000 exemplaires a été retenue par le conseil municipal.

Le financement de cette édition est assuré par les emplacements publicitaires prévus à cet effet et la société prend en charge la recherche et la gestion de la publicité auprès des entreprises industrielles, commerciales et artisanales.

Travaux >>>

Maison Guillemot

La démolition de la maison Guillemot, programmée courant janvier, permettra la mise en valeur de la porterie, qui sera alors visible de tous les côtés. Des travaux d'aménagement extérieurs seront à prévoir dans un deuxième temps.

Parking centre-ville

Quelques difficultés administratives ont retardé la mise en service de ce nouveau parking, qui permettra un stationnement beaucoup plus aisé en centre-ville. Tout sera fait pour une ouverture pour les fêtes de fin d'année.

Accessibilité des bâtiments communaux

Voté au dernier conseil municipal, l'ADAP (accessibilité des bâtiments au public) sera réalisé sur les trois prochaines années, pour un coût global de 34 150,00 €.



Vitrines

Deux vitrines en trompe l'œil ont été installées dans le centre-ville. Le coût financier est entièrement supporté par Roi Morvan Communauté.

Illuminations

Pour les fêtes de fin d'année, les nouvelles illuminations raviront petits et grands.



Centre d'Intervention et de Secours >>>

Activités opérationnelles 2015 : Le centre de secours de Guéméné est intervenu 632 fois cette année dont 367 interventions de VLI (voiture légère infirmier) :

- 268 fois en VSAV (ambulances) pour assistance aux personnes
- 351 fois en VLI pour assistance aux personnes
- 56 fois pour des opérations diverses (assistance aux animaux, chutes d'arbres, inondations...)
- 42 fois pour des feux ou accidents.

Un échange de véhicule a été effectué avec le centre de Cléguérec. En effet, un Land Rover peu adapté aux missions du centre de Guéméné a été échangé avec un Duster du centre de Cléguérec.



Les mouvements :

Deux arrivées : Damien COZIC et le sergent Dominique LE MANACH.

Un départ : L'Adjudant-Chef Gilles SAVY qui a souhaité mettre fin à sa carrière.

Baudouin DEVORST quant à lui, a désormais une double affectation : Guéméné le jour et Ploërdut la nuit.

Le chef de centre souhaite remercier les municipalités de Guéméné, Locmalo, Ploërdut et le Croisty ainsi que le collège Emile Mazé, le centre hospitalier pour qui rendent leur personnel disponible pour des interventions.

Les médailles :

- Médaille d'argent de l'Union Départementale des sapeurs-Pompiers : Adjudant Carine LE CUNFF
- Médaille de vermeil du Ministère de l'Intérieur : Sergent Monique LE TENNIER
- Médaille d'argent du Ministère de l'Intérieur : Adjudant Carine LE CUNFF

Les promotions :

- L'Adjudant-Chef Gilles SAVY est promu au grade de Lieutenant Honoraire
- L'Infirmière Sapeur-Pompier Sandrine JEGO est promue au grade d'Infirmier Principal.
- Le Sergent-Chef Dominique LE MANACH est promu au grade d'Adjudant.
- Le Sergent Mickaël LE CUNFF est promu au grade de Sergent Chef.
- Le Caporal Laurent LE CALVÉ est promu au grade de Caporal-Chef.
- Le Caporal Mickaël GUIGUENO est promu au grade de Caporal-Chef.
- Le Sapeur Dylan LE MOUÉE est nommé Première Classe.
- Le Sapeur Alice Anne JOUANNO est nommée Première Classe.
- Le Sapeur Théo JOUET est nommé Première Classe.

Attentats de Paris >>>

Suite aux attentats du 13 novembre à Paris, une centaine de personnes s'est recueillie le lundi suivant à la mairie de Guéméné-sur-Scorff afin d'observer une minute de silence à la mémoire des victimes. Le rassemblement a eu lieu dans la salle du conseil à cause de la pluie battante.



La sécurité dans les transports scolaires >>>

François LE BAYON de Roi Morvan Communauté en collaboration avec les transporteurs LE PARC et BSA a réuni les collégiens des classes de 6^{ème} des collèges Saint Anne et Émile Mazé pour les sensibiliser à la sécurité dans les transports scolaires, en présence de Michel Le NESTOUR, référent sécurité routière de la mairie de Guéméné.

Ils ont d'abord visionné un film sur les principaux risques au cours du trajet vers l'école et, après un échange sur le sujet, il sont pu mettre en pratique leurs connaissances :

Quels sont les éléments de sécurité dans le car ?

Où sont les issues de secours ?

Comment ouvrir les portes en cas d'indisponibilité du chauffeur ?

Il a fallu plusieurs tentatives pour réussir à faire sortir du car tous les élèves en moins de 30 secondes.

Les exercices intervenant seulement quelques jours après le dramatique accident de car de Puisseguin ont retenu toute l'attention des collégiens.

Pour terminer, François LE BAYON a appelé parents et automobilistes à une vigilance accrue au moment de déposer ou d'attendre les enfants à l'arrêt des cars, mais aussi au moment de doubler où de croiser ces mêmes cars.

Les nouvelles évolutions du code de la route et de la signalisation routière améliorent la prise en compte du cycliste et du piéton.

Le Plan d'Actions pour les mobilités actives (PAMA) décline une évolution de la réglementation avec la parution de trois textes :

1) La loi de transition énergétique vise à réduire la pollution en favorisant le vélo et pour cela le maire peut, par arrêté motivé, fixer pour tout ou parties des voies

de l'agglomération, ouvertes à la circulation publique, une vitesse maximale autorisée inférieure à celle prévue par le code de la route.

2) Le décret du 2 juillet 2015 aggrave les sanctions en cas d'occupation des espaces piétons et cyclistes par des véhicules motorisés. Sont notamment requalifiés de stationnement « très gênant pour la circulation publique » (135 €) :

- L'arrêt et le stationnement de véhicules sur trottoirs, passages piétons, voies vertes, bandes d'éveil et de vigilance.

- Le stationnement dans les cinq mètres en amont des passages piétons, dans le sens de la circulation, en dehors des emplacements matérialisés.

Il généralise également les doubles sens cyclables aux aires piétonnes et à l'ensemble des voies où la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h (sauf décision contraire de l'autorité de police).



3) L'arrêté du 23 septembre 2015 donne des outils supplémentaires aux collectivités, pour un meilleur partage de la voirie, ce qui permet :

- Un marquage renforcé au sol, à destination des cyclistes et des piétons, en entrée de zone 30, aire piétonne et zone de rencontre afin d'améliorer la perception visuelle.



- D'associer à un signal lumineux, des panonceaux, destinés exclusivement aux cyclistes, pour leur permettre de franchir la ligne d'effet du feu et d'emprunter la ou les directions indiquées par la ou les flèches du panonceaux en cédant le passage aux piétons ou aux véhicules bénéficiant du feu.



Etat civil >>>

Du 1^{er} Octobre 2015 au 30 Novembre 2015

Naissance :

HAYS Salomé	le 07/11/2015		BARRET Lorenzo	le 24/11/2015
-------------	---------------	--	----------------	---------------

Décès :

POTAILLON Suzanne	le 10/10/2015		LE BRETON	le 22/11/2015
veuve GRANDHOMME			veuve RONDET Marie Thérèse	
MOREAU Sylvain	le 12/10/2015		LE CUNFF Cécile	le 02/12/2015
LE MOULLEC Cécile Maria	le 03/11/ 2015		veuve LE LIBOUX	
veuve PIÉTÉ			SCALLIET Liliane	le 03/12/2015
LE YAOUANC Joséphine	le 11/11/ 2015			
veuve LE NESTOUR				

Le PAE-PIJ accueille tous les publics, en particulier les 16-30 ans. Il informe sur les métiers, la formation, la recherche d'emploi, la vie quotidienne, l'emploi à l'international et les loisirs. Il oriente les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation vers ses partenaires (Pôle emploi, Mission Locale...). Il propose au public un service global de proximité pour faciliter l'insertion dans le monde professionnel.

Contacts PAE-PIJ :

Rosine GOUÉZ - Tél. 06 83 98 68 47

paepij@roimorvancommunaute.com

Solène MAHÉ - Tél. 07 87 55 55 40

s.mahe@roimorvancommunaute.com



Horaires/Accueil :

Ouvert sur 3 sites du lundi au vendredi de 9h00-12h30 et de 13h30-17h30,

Lundi/Vendredi : 1, cour de la Mairie - Face à la CAF - 56320 LE FAOUËT

Mardi/Mercredi : 13, rue Jacques Rodallec - 3^{ème} étage Espace Paul Lohéac - 56110 GOURIN

Jeudi : 2A, rue de Bellevue - Face à la Maison des Jeunes - 56160 GUÉMÉNÉ/SCORFF

SOLIHA (Pact HD) >>>

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Roi Morvan Communauté : des aides en faveur de l'amélioration de l'habitat

Roi Morvan Communauté a mis en place un Programme d'Amélioration de l'Habitat pour une durée de 3 ans sur l'ensemble de son territoire.

SOLIHA Morbihan, ex PACT HD 56, a été choisi avec pour objectif de permettre aux propriétaires de bénéficier de conseils personnalisés en techniques pour améliorer leurs logements.

ANAH - CONSEIL DEPARTEMENTAL - ROI MORVAN COMMUNAUTE - CAISSES DE RETRAITE

Des aides allant jusqu'à 80% pour :

- L'amélioration de la performance énergétique des logements,
- L'adaptation au handicap ou au vieillissement.

Le programme d'Amélioration de l'Habitat a démarré en 2015. Il permet aux propriétaires occupants de bénéficier, sous conditions, de subventions pour des travaux d'amélioration de la performance énergétique, ou d'adaptation pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

A terme, cela signifie réduction des factures énergétiques, confort du logement et du cadre de vie. L'objectif est de permettre la réhabilitation de 195 logements sur 3 ans. L'année 2016 s'annonce donc prometteuse et SOLIHA accompagnera, avec toute son expertise, chacun dans sa démarche d'amélioration de son logement.

SOLIHA vous accompagne dans votre projet de travaux

SOLIHA Morbihan succède au PACT HD 56 et adhère ainsi à SOLIHA, première Fédération nationale en matière de rénovation de l'habitat et d'accompagnement des ménages les plus modestes.

SOLIHA Morbihan met à votre disposition une équipe de techniciens qualifiés (chargés d'opération, thermiciens, ergothérapeutes, architectes) qui, à l'écoute, réalisent études énergétiques et audits autonomie, apportent des conseils adaptés et rationalisent le financement des travaux.

Les aides financières de SOLIHA pour vos travaux sont cumulables avec les aides des Petites Cités de Caractère et les aides de la Fondation du Patrimoine.

Pour plus d'infos : 02 97 40 96 96

Permanences : Le 1^{er} jeudi du mois, de 10h à 12h à la maison des associations, rue Jean Feuillet.

Le Fournil Breton >>>

Denis Canevet s'est installé au Fournil Breton, rue Émile Mazé, en 1999. Titulaire d'un CAP boulanger et d'un CAP pâtissier, Denis a travaillé dans le Finistère sud où il a appris sa fameuse recette de kouing amann, devenu sa spécialité (pour la petite histoire, lors d'une visite en France, la Reine Mère d'Angleterre a dégusté ce kouing amann préparé par l'entreprise où Denis travaillait).

D'autres spécialités bretonnes, telles que gâteaux bretons, quatre-quarts et fars font le plaisir des Guéménéois, mais aussi des touristes et personnes de passage à Guéméné.

De délicieux pains spéciaux vous sont aussi proposés au Fournil Breton : pains complets, de campagne, aux céréales, au seigle, aux figues, ou aux noix... Chacun peut y trouver le pain qui convient le mieux à ses repas de fête ou de tous les jours.

Et n'oubliez pas la « tradition chaude » à 16 h 30 !

Horaires : Lundi, mardi, vendredi et samedi : 7h à 13h et 15h à 19h
le dimanche : 7h à 13h



Café Pointu >>>



En qualité d'artiste plasticienne et illustratrice, participer à la vie de la petite cité d'art et de caractère qu'est Guéméné-sur-Scorff est un projet qui tient à cœur à Élisabeth Le Prunenec.

C'est ainsi que le « Café pointu », anciennement office de tourisme, s'est imposé à elle, par son souhait d'y maintenir et développer la vie culturelle à travers l'organisation d'expositions, et en favorisant un échange artistique avec tous ceux désirant exposer ou tout simplement recherchant des conseils.

De même, son implication à travers l'art l'a conduite à y installer son atelier de créations telles que peintures, aquarelles présentées en exposition permanente. Le vœu d'Élisabeth étant de rendre accessible son art, elle propose à la vente des collections d'objets peints à la main selon des thèmes variés, ou selon des commandes spécifiques qui peuvent lui être soumises (délai de livraison à prévoir).

En complément de ces activités sur Guéméné, Élisabeth délivre des cours de dessin et de peinture au suivi personnalisé à l'atelier « La Palette du Bien-Être », situé 10 rue François Mitterrand à Pontivy. Ces cours s'adressent à tous (enfants, ados et adultes). Cette artiste forme aussi les jeunes dont le projet est de s'inscrire dans des écoles spécifiques (MANAA, Beaux-Arts...).

Pour tout contact : Elisabeth Le Prunenec - Tél. 06 24 12 49 49

Restaurant Helvetic >>>

Bonjour Guéménoises, Guéménois !

Patrick et Gérald ont le plaisir de vous annoncer que votre restaurant « LE SCORFF » sera réouvert prochainement et nous nous en réjouissons. « LE SCORFF » deviendra à cette occasion « L'HELVETIC ».

Notre désir est de vous faire plaisir en vous faisant connaître tout une série de mets typiques suisses à base de fromages tels que :

- Nos fondues exquises et crémeuses
- Nos excellents Malakoffs
- Notre succulente raclette sur four
- Nos révolutionnaires Swiss Cheeseburgers ou double Swiss Cheeseburgers accompagnés de nos frites du chef.

Nous vous proposerons également nos plateaux de charcuteries en apéro ou en entrée, voire en plats si vous le désirez, ceci en toutes saisons.

Vous pourrez par ailleurs vous délecter en accompagnement de nos mets de délicieux vins suisses ou locaux et pour ne pas déroger aux traditions fidèles à la Bretagne, vous aurez aussi loisir d'opter pour une bière bien fraîche ou une agréable bolée de cidre.

En dessert, vous ne manquerez certainement pas de goûter à nos inévitables meringues suisses nappées de glace au caramel, au beurre salé évidemment.

Toute l'équipe du prochain « L'HELVETIC » est impatiente à l'idée de la prochaine réouverture du restaurant et de vous rencontrer nombreux.



Restaurant



Maison de la presse >>

Caroline Chery et Jean-Michel Soulat travaillent à Lorient où Jean-Michel est responsable d'une librairie-presse. Ils souhaitent ouvrir une nouvelle librairie-presse dans des locaux disponibles à Guémené, l'ancien magasin Sport et Nature, rue Joseph-Pérès. La nouvelle maison de la presse proposerait sur 130 m linéaires des livres, des journaux et magazines, un rayon cadeaux souvenirs, de la papeterie, des cartes postales, un relais colis...

Le Maire, René Le Moullec a tout de suite soutenu leur projet : « On perd tellement de commerces de proximité que lorsque quelqu'un veut s'installer, on fait tout pour l'aider et le soutenir ». D'autant que ce type de commerce sera complémentaire au point de presse actuel et élargira l'offre pour la population.

Mais le conseil supérieur des messageries de presse (CSMP) a refusé l'installation.

René Le Moullec parle d'une décision incompréhensible. De plus, le CSMP n'a même pas eu la correction de prévenir la municipalité.

Caroline Chery et Jean-Michel Soulat ont décidé de faire appel et le maire et la municipalité sont décidés à les soutenir. Une pétition est lancée pour soutenir l'ouverture de ce commerce : « On a l'habitude de se battre, on ne va pas baisser les bras », insiste René Le Moullec.

MOTION : Notre secteur représente une zone de chalandise qui va bien au-delà de la seule commune de Guémené-sur-Scorff. Avec les 700 élèves scolarisés dans nos collèges et écoles, avec l'hôpital et ses 250 salariés, le monde associatif très développé, notre identité culturelle, notre patrimoine qui attire des milliers de visiteurs chaque année, notre territoire représente un potentiel important pour le développement commercial répondant ainsi aux besoins de la population.

C'est pour ces raisons que nous soutenons le projet d'installation à Guémené-sur-Scorff d'un commerce de librairie presse porté par M. SOULAT et M^{elle} CHERY et soutenu par la municipalité qui viendrait compléter l'offre existante.

Nous demandons donc au conseil supérieur des messageries de presse de réexaminer le dossier et d'y donner une suite favorable.

Vous pouvez signer cette pétition en mairie dès à présent.

Maison de services au public >>

Le comité interministériel du 15 mars 2015 a décidé d'ouvrir 1000 maisons de services au public pour fin 2016. Ces structures ont pour objectif de rapprocher les services publics des habitants, notamment en zone rurale.

Elles doivent être ouvertes au minimum 24 heures par semaine et offrir un minimum de services tels que les renseignements de premier niveau, l'organisation de rendez-vous, l'organisation de permanences, l'accueil par le biais d'un ou d'une animateur, l'aide à la constitution de dossiers, etc.

La commune a été sollicitée par M. le Sous-Préfet de Pontivy pour accueillir une de ces maisons.

Accueillant déjà un certain nombre de partenaires sous des formes différentes, nous pensons que regrouper l'ensemble de ces services et d'autres dans un même lieu bien identifié, pouvait permettre d'améliorer sensiblement l'offre dans ce domaine pour la population de notre secteur.

Nous souhaitons que cette maison soit en centre-ville et nous avons proposé à M. le Sous-Préfet de l'installer dans la maison Limbour.

Lors d'une de ses visites dans notre commune, nous lui avons fait visiter ce haut patrimonial de notre commune. Cette proposition a reçu de sa part un avis favorable, d'autant que des aides à l'investissement peuvent être obtenues dans ce cadre.

C'est ainsi que le 27 novembre, M. le Sous-Préfet et M. le Maire ont invité l'ensemble des services potentiellement éligibles pour une première réunion de travail.

Parmi les présents, les représentants de la CPAM, de la CARSAT, de Pôle Emploi, de la Mission Locale, du PIJ-PAE, du Centre Médico Social, de l'ERDF, de la Lyonnaise des Eaux et de la CAF ont tous exprimé un large intérêt pour ce projet.

Ainsi, ce nouvel équipement sera un vrai plus pour nos concitoyens pour accomplir leurs démarches et permettra de redonner vie à un site emblématique de notre commune.



Maison de Santé >>>

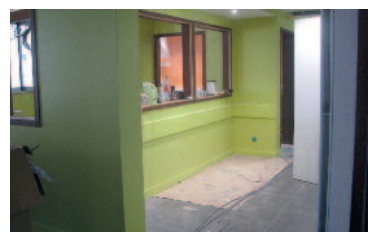
Il y a pratiquement 1 an jour pour jour, le 20 décembre 2014, nous plantons le premier arbre sur le site de la future maison de santé. Cet équipement, indispensable à l'offre de soins de notre secteur, allait enfin devenir une réalité.

Le 18 décembre a eu lieu la réception des travaux. Après les fêtes, les professionnels de santé prendront possession des lieux.

Les patients seront accueillis dans un espace pensé avec les utilisateurs, moderne, fonctionnel et clair.

Cette structure, évolutive pour répondre à des demandes ultérieures, sera le premier maillon du futur pôle de santé regroupant sur un même périmètre la Maison de Santé, l'Hôpital et, il faut l'espérer, prochainement la Maison d'Accueil Spécialisée.

L'ouverture est prévue pour le 25 janvier 2016.



Le nouvel hôpital >>>

Le dossier de notre nouvel hôpital est rentré dans la phase active. L'appel d'offre pour la première partie du concours d'architecte a été lancé et une première réunion du jury doit avoir lieu le 24 juillet prochain. A l'issue des délibérations une pré-sélection de 3 cabinets sera faite.

Les lauréats devront présenter ensuite un projet, en rapport avec le cahier des charges qui leur sera fourni, pour la fin novembre.

Ainsi, après une autre réunion du jury prévue le 11 décembre, nous connaissons l'architecte retenu et nous pourrons ensuite présenter le projet et l'esquisse de notre nouvel hôpital.

Les activités s'étoffent à l'ancienne maternité >>>

En janvier 2015, l'ancienne maternité, « les oiseaux solaires », accueillait deux activités libérales, Claire Courty, sage-femme, et Elisabeth Cantero qui propose des séances en ostéo-énergétique. Une nouvelle confrère les rejoindra à compter du 24 janvier 2016. Il s'agit de Gwénola Canet, psychologue. Elle assurera ses consultations les samedis et un mercredi sur deux, sur rendez-vous.



Planning des consultations :

- Claire COURTY, sage-femme : les lundis et jeudis - Tél. 06 86 73 16 08
- Élisabeth CANTERO, ostéo-énergétique : les vendredis et un mercredi sur 2 - Tél. 06 87 04 86 14
- Gwénola CANET, psychologue : les samedis et un mercredi sur 2 - Tél. 06 67 88 97 00

Don du sang >>>

Les donneurs se sont mobilisés en cette fin d'année. Les événements dramatiques de Paris nous ont certainement rappelé l'importance de ces dons. Ce geste généreux qui sauve des vies tout au long de l'année est devenu évident pour participer à la solidarité nationale, même ici, en Bretagne.

Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 ans à 70 ans et être en bonne santé. Une femme ne peut pas donner plus de 3 fois par an, un homme 5 fois par an, avec toujours un intervalle minimum de 2 mois entre chaque don. Un donneur ne doit pas avoir été lui-même transfusé ou greffé.

Les collectes de sang se déroulent à la salle polyvalente de 13h à 16h. En 2016, les dates retenues sont le Vendredi 25 mars 2016, le vendredi 10 juin 2016, le vendredi 2 septembre 2016 et le vendredi 4 novembre 2016.

Les TAP >>>



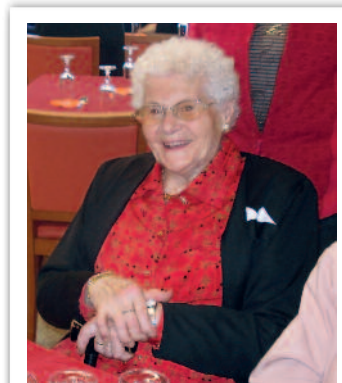
Les élèves participant aux TAP ont fêté Noël avec les Tontons YOYO

Virginie Hellec a fêté ses 100 ans >>>

Doyenne de Guéméné, Virginie a fêté son anniversaire au foyer logement Clair Logis où elle vit depuis juillet 2014. Septième d'une fratrie de 13 enfants, elle naît le 10 novembre 1915 à Plouray. En 1927, ses parents quittent Plouray pour venir à Locmalo où elle travaille à la ferme de Ménoray. Elle y rencontre Jules, un policier, qu'elle épousera en novembre 1940. Durant les différentes affectations de Jules en région parisienne, Virginie occupe des emplois de femme de ménage ou encore d'employée de cantine. Ils vivront à Aulnay-sous-Bois jusqu'à leur retraite, avant de venir s'installer à Guéméné-sur-Scorff. Jules décèdera en 1995.

Virginie et Jules ont trois enfants, deux filles et un garçon. La famille s'est agrandie avec six petits-enfants, douze arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant (un deuxième est attendu).

Virginie, souriante et coquette, offre toujours sa joie de vivre et sa bonne humeur à son entourage.



CCAS >>>

La première édition du guide pratique de la vie sociale de Guéméné/Scorff est à la disposition des associations à la mairie. Ce document aéré et facile d'utilisation comprend l'ensemble des associations de la vie sociale de Guéméné/Scorff avec une brève définition et les coordonnées de chacune d'entre elles, reconnaissables par leur logo. Elles sont classées par chapitre : vie pratique, vie quotidienne, le monde associatif, la petite enfance à la jeunesse, les services à la personne.

Les représentants de ces associations sont invités à venir retirer en mairie quelques exemplaires pour une mise à disposition de leur public.

Un grand merci à Madeleine Le Bigaut pour son travail. Il n'a pas toujours été facile de récupérer les éléments et de concentrer les informations. Merci également pour la mise en page colorée et agréable du document.

Information Présence Verte

Dans le cadre de la convention de partenariat signée en 2004 avec « Présence verte », tous les abonnés de Guéméné/Scorff bénéficient de 50% de réduction de frais d'installation, soit 24,50 € au lieu de 49,00 €. Pour le mois de décembre 2015, les frais d'installation sont gratuits.

Pour toute demande, vous pouvez contacter la mairie, téléphoner à Présence Verte au 02 97 46 51 23, les contacter par mail sur paysdouest@presenceverte.fr, ou par fax au 02 97 46 51 60.



Goûter des aînés

Mercredi 9 décembre 2015, les décors de Noël se sont installés pour que nous puissions profiter de cette ambiance de fête pour notre goûter des aînés.

Cette année, une nouveauté, « les petits buttés » ont ravivé en chansons les souvenirs d'antan. Zézette et Gigi, ont déployé tout leur talent pour animer cet après-midi de farandoles, danses, et chants avec beaucoup d'humour. Les sourires du public ont suffi à enchanter les membres du CCAS et, c'est certain, ils repartiront pour une nouvelle année agrémentée de retrouvailles.

C'était le dernier goûter de l'année 2015 pour nos aînés, mais les dates de 2016 sont programmées.

Vous les retrouverez dans les journaux et sur le panneau lumineux à l'entrée de Guéméné/Scorff.



Programmation des goûters 2016 : Les mercredis 10 Février, 6 avril, 29 juin, 28 septembre et 14 décembre

Le CCAS a pris la décision d'arrêter l'envoi d'invitations personnelles par courrier, car le coût postal sur une année équivaut au financement d'un goûter. Nous comptons sur la convivialité de chacun pour relayer si besoin l'information.

Fest en Dé >>>

Pour les danseurs... N'oubliez pas la reprise des fest en dé en avril 2016 :

- **Le 3 avril** : organisé par le club de Lignol

- **Le 17 avril** : organisé par le club de Kernasclédén

- **Le 10 avril** : organisé par le club de Persquen

Téléthon >>



La chorale Elah



Les crêpières



L'équipe des bénévoles



Tournoi Fifa



Atelier maquillage



Lavage de voitures par les sapeurs-pompiers

Halte de Cœur Pompiers - France-Cameroun >>

L'association a vu le jour en 2011 grâce à Pauline Quémener, présidente et camerounaise d'origine, qui vit aujourd'hui au Croisty et est pompier volontaire à Ploërdut. L'objectif est de venir en aide aux sapeurs-pompiers camerounais. Halte de cœur soutient les sapeurs-pompiers camerounais, les hôpitaux, les établissements de santé ou toute structure ayant pour objectif la santé camerounaise, comme les dispensaires à la campagne.

Ses actions :

L'association envoie régulièrement des équipements comme des lits médicalisés, des fauteuils roulants, des chevets, des brancards mais aussi du matériel sécuritaire comme des lances d'incendie (et même une ambulance) qui font le trajet jusqu'à Yaoundé grâce à l'action des bénévoles.

Pauline Quémener explique que ce matériel déclassé en France rend de précieux services au Cameroun où l'on manque de tout.

Le SDIS 56 offre du matériel de secours et les particuliers peuvent aussi faire des dons de vêtements, de lunettes ou de matériel médical. Les dons financiers sont les bienvenus pour payer l'acheminement du matériel, mais aussi pour venir en aide aux orphelinats qui manquent cruellement de moyens.



Contact : haltedecoeur@hotmail.fr - Tél. 02 97 51 67 15 ou 06 72 92 86 42

OMS saison 2014-2015 >>>

L'Office Municipal des Sports est constitué de 26 membres. 306 licenciés dont 179 de moins de 16 ans pratiquent un sport au sein de l'OMS, c'est-à-dire dans l'un des 5 clubs suivants : Guémené Handball Club, Judo Club Guémenoï, Tennis de Table Guémenoï, le Volant Guémenoï et le Stade Guémenoï. En plus de ces clubs, il existe une section loisirs de footsal (amicale Pompiers-Gendarmes). L'OMS se réunit 3 fois par an et organise aussi une cérémonie de remise de récompenses aux sportifs et bénévoles méritants.



Palmarès :

Collège Saint Anne

- L'équipe benjamine, composée de Jason Martin, François Tanguy, Yvick le Moullec, Simon Le Dorven et Melchior Constant-Piot est championne du Morbihan d'athlétisme et termine 4^{ème} au championnat national d'athlétisme à Compiègne.
- L'équipe minime composée de Léo Fourdan, Guran Jehanno, Clément Le Dorven, Théo Noël, Finn Mac Caffrey et Allan Lecomte est championne du Morbihan, 3^{ème} au régional et 5^{ème} au National à Compiègne (à 6 points du podium).
- En individuel athlétisme :
 - Guran Jehanno (minime) est champion départemental au 100m et à la longueur.
 - Jason Martin (benjamin) est champion départemental du 100m et à la longueur.
 - Léo Foudran est 2^{ème} au 50m départemental.

Collège Emile Mazé

- Allan Le Cunff, 8^{ème} au championnat départemental de cross termine 15^{ème} au régional de cross.

Judo club guémenoï

- Albert Constant-Piot est, pour la 2^{ème} année consécutive, champion du Morbihan et de Bretagne en moins de 66kg ceinture verte.
- Lenaïg Lemaître est championne du Morbihan benjamine et qualifiée au championnat de Bretagne en moins de 42kg ceinture jaune orange.
- Maxime Mouraux est 3^{ème} au championnat du Morbihan et qualifié au championnat de Bretagne en moins de 73kg ceinture verte.
- Yoann Toscano 3^{ème} au championnat du Morbihan et qualifié au championnat de Bretagne en moins de 90kg ceinture marron.

Tennis de table

- Ewen Bacon est 3^{ème} de la compétition du circuit jeunes moins de 9 ans (20 participants) du 4^{ème} tour le 28 mars à Plouay pour sa première compétition.
- Jean-Luc Le Merdy a été récompensé pour son engagement au club depuis 25 ans. Ancien président et maintenant entraîneur des jeunes le mercredi, il est aussi joueur de l'équipe régionale du club.

Stade Guémenoï

- L'équipe 1 des U15 est montée en D1 élite (entraîneur : Louis Lecomte). L'équipe 1 est composée de Cornélius Constant-Piot, Léo Fourdan, Anthony Friocourt, Finn Mac Caffrey, Ronan Morrison, Samuel Pouliquen, Guran Jehanno, Guillaume Flageul, Allan Lecomte et Nicolas Perrot.
- De même, l'équipe 2 des U15 est montée de D3 en D2 (entraîneur : Yvon Marrec). L'équipe 2 est composée de Jason Martin, Brendan Guégan, Anthonin Dornier, Paul Jaffré, Riwan Verger, Thomas Jaguin, Antoine Fouillé, Lucas Gonzalès et Joris Marrec.
- En individuel, 2 personnes ont été récompensées : Alexiane Mauguin, pour son parcours qui l'a menée du Stade Guémenoï avec les garçons à l'équipe féminine de Spezet et Jean Le Liboux, arbitre bénévole.

Broc Enfants / Ados >>>



Organisée par l'association Guémené Avenir, la Broc enfants/ados a attiré près de trois cents visiteurs le 4 octobre à la salle polyvalente. Quarante déballeurs ont exposé des jouets, livres, vêtements proposés à la vente à un prix très raisonnable. Les visiteurs, parents et enfants, sont repartis avec des objets auxquels ils vont donner une seconde vie pour le plaisir de tous.

Le Petit au Fond >>>

Une association pour les joueurs de pétanque...

Le petit au fond organise tous les ans des concours de pétanque sociétaire ouverts à tous, à compter du dernier vendredi d'avril, jusqu'au dernier vendredi de juin, soit 10 soirées de rencontres dans la convivialité.

Un autre concours de pétanque est organisé le 14 juillet ainsi qu'un challenge le dernier samedi de juillet, la Dédé-JeanNo, en hommage à André Guilloux et Jean-Noël Le Moing.

...et de tarot

L'association programme aussi un challenge de tarot avec deux concours le week-end du 11 novembre auquel des joueurs de toute la Bretagne, et même de la région parisienne (la même équipe tous les ans) viennent participer.

Bureau : Christian Le Pendeven (Président), Didier Réminiac (Vice-président), Didier Guernevé (Trésorier), Thierry Le Pendeven (Secrétaire) et Joël Le Boulch (Secrétaire-adjoint).



Tournoi de Tarot du Petit au Fond >>>

Le 14 novembre, l'association le Petit au Fond organisait son 24^{ème} tournoi de tarot. Dans une ambiance sympathique, 104 joueurs venus de toute la région, mais aussi de Normandie et de Paris, se sont réunis à la salle polyvalente pour participer à ce challenge.

Deux concours en donnes libres se sont déroulés pendant la journée, chacun de 52 joueurs.

Le premier a été remporté par Karine Lamothe et le second par Philippe Le Galle.

Karine Lamothe a remporté le challenge sur les deux concours, suivie de Michel Touzard, Philippe Le Balc'h, Patrick Triboulois et Didier Audic.



Concours des maisons fleuries >>>

Comme chaque année, nos concitoyens ont participé au fleurissement de notre cité. La remise des récompenses du concours des maisons fleuries s'est déroulée le 16 novembre 2015 à la mairie où le palmarès a été dévoilé :

Maison avec jardin visible de la rue (35 récompensés) :

1^{er} prix ex æquo : Amélie Auréart, Julienne Le Bris et Marine Guigueno.

Façades fleuries (34 récompensés) :

1^{er} prix : Christiane Elbaz ; 2^{ème} prix : Jean-Paul Pintoux ; 3^{ème} prix : Christian Leval.

Immeuble collectif :

1^{er} prix : Hôpital Alfred Brard ; 2^{ème} prix : Agence technique départementale.

Commerces (8 récompensés) :

1^{er} prix : Pizzeria Eudo ; 2^{ème} prix ex æquo : Crêperie Pourleth et Bar l'Odyssée.

Jardin paysager (4 récompensés) :

1^{er} prix : Emile Baudic ; 2^{ème} prix : Magalie le Clinff ; 3^{ème} prix : Robert Prigent ; 4^{ème} prix : La Maison Blanche.



Maison des jeunes >>>

La Maison des Jeunes, située au rez-de-chaussée de la Maison des Associations, « Ty Ar Vro Pourleth », accueille les jeunes du canton âgés de 11 à 17 ans, en présence de la responsable.

Ce lieu permet l'échange et la rencontre entre jeunes tout en pratiquant des ateliers et activités : tournoi de console ou sportif, bricolage, cuisine et sorties.

Les horaires d'ouverture au public sont :

Accueil 11/13 ans	
Mercredi	De 14h à 16h
Samedi	De 11h15 à 12h30
Vacances Scolaires	De 10h30 à 18h (en fonction du programme d'activités)

Accueil 14/17 ans	
Mercredi	De 16h à 18h
Vendredi	De 17h à 20h (en fonction du projet)
Samedi	De 12h30 à 17h30
Vacances Scolaires	De 10h30 à 18h (en fonction du programme d'activités)

Activités / Pass'Vac été et Séjours 2015

Le Pass' 11/13 ans s'est déroulé pendant 7 semaines l'été avec un programme fait en fonction des demandes des jeunes. L'inscription est à la semaine.

Récré des 3 curés, accrobranche, laser blade, via ferrata, zoo, tir à l'arc, grands jeux... sont au programme.

Tarifs de 24 € à 44 € maximum (dégressif selon les revenus de la famille). Les bons caf, msa, chèques vacances, CE..., sont pris en compte.

Le Pass' 14/17 a été spécialement conçu pour les jeunes de 14 à 17 ans.

Des bivouacs (2 jours, 1 nuit) et des activités à la carte sont proposées.

Tarifs de 20 € à 34 € pour les bivouacs. De 8 € à 14 € pour les activités.

2 séjours de 5 à 6 jours sont organisés pour les 11 à 13 ans. Cette année, ils sont allés à Rennes et à Saint-Malo.

Les 14/17 ans ont pu faire le plein d'activités au Pays Basque et ont découvert Paris.



Dès septembre, vous pouvez remplir 1 dossier d'inscription pour l'année valable jusqu'à fin août 2016.

Une adhésion de 1 € est due pour toutes les activités. Un programme bimestriel des activités pour les mercredis, samedis et vacances scolaires est diffusé dans les collèges de Guéméné et est à disposition sur simple demande.



Pour 2016, les jeunes intéressés peuvent émettre leurs idées par l'intermédiaire de l'animatrice ou via facebook : MaisonDesJeunes Guéméné Sur Scorff.

Les séjours : Un prospectus « spécial séjours 6/17 ans été 2016 » sera diffusé au mois de mai avec les lieux et tarifs des séjours ou disponible sur le site internet.

Un projet de vacances à Londres pour l'été 2016 : Des jeunes de tout le territoire se sont réunis, à la MJ, accueillis par Christelle le Peutrec, animatrice au service jeunesse de Roi Morvan Communauté, afin de réfléchir à la mise en place d'un séjour en juillet 2016. 15 jeunes âgés de 14 à 17 ans vont donc élaborer les étapes de ce beau projet : transport, hébergement, visites, actions comme vente de gâteaux pour réduire le prix du séjour. Découverte de la capitale londonienne et responsabilisation sont les objectifs au cœur du projet.

L'évènement « Jeunesse en fête » : Cette année et pour 2016, le Service Jeunesse de RMCom prépare un évènement en faveur des jeunes qui aura lieu le samedi 7 mai 2016 sur la commune de Guiscriff. Toutes les Maisons de jeunes s'impliquent dès à présent afin de mettre en valeur les projets montés par les jeunes tout au long de l'année : à Guéméné, des ateliers « nuage de mots » et « fil à linge selfie » permettront de monter une exposition visible par tous.

Un court-métrage est en cours de réalisation avec 5 jeunes de la MJ avec la collaboration de Pippa Millener du Cinéma de Guéméné. Le stage sur 2 jours leur permet de créer un scénario, faire les acteurs et comprendre le montage. « L'idée de cet évènement est de valoriser les jeunes et montrer leurs envies et leurs compétences. L'ado d'aujourd'hui en milieu rural aime aussi se montrer créatif. De plus, le samedi 7 mai 2016, des démonstrations, spectacles et un concert animeront ce temps fort », explique Christelle Le Peutrec.

Contact : Maison des Jeunes canton de Guéméné/Scorff : Rue Jean Feuillet à Guéméné/Scorff - Tél. 06 75 88 80 91.



Mercredis de l'année 2015-2016

L'équipe accueille au sein de l'accueil de loisirs sans hébergement (situé au niveau de l'école maternelle publique, rue Jean Feuillet - 56160 Guémené/Scorff) les enfants résidant sur le canton de Guémené/Scorff, encadrés par deux animatrices diplômées CAP Petite Enfance pour les 3/5 ans (Isabelle LANOIX et Célia PERRONNO), d'une animatrice BAFA pour les 6/12 ans (Virginie BERTOUT) et d'un directeur diplômé BPJEPS (Pierre Julien DUVERGER).

Au programme des mercredis : activités manuelles pour les petits débrouillards, jeux sportifs, sorties au complexe aquatique du Faouët une fois par mois, plusieurs séances cinéma au Ciné Roch de Guémené, divers projets culturels (mis en place dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse en partenariat avec la CAF). L'accueil de loisirs ouvre ses portes à partir de 12h30 jusqu'à 19h.



Deux navettes ont été mises en place pour récupérer les enfants à la sortie des écoles :

1^{er} trajet : Le Croisty - St Tugdual - Ploërdut - Locmalo - Guémené/Scorff.

2^{ème} trajet : Persquen - Lignol - St Caradec - Guémené/Scorff.

Il existe plusieurs formules d'accueil concernant les mercredis :

Après-midi avec repas (à partir de 12h30 jusqu'à 19h) - Après-midi sans repas (à partir de 13h30 jusqu'à 19h).

Vacances 2016

L'ALSH « Les Korrigans » ouvre ses portes de 7h30 à 19h00 (pas de demi-journées pendant les vacances scolaires) :

Vacances de Février : du 08/02/2016 au 19/02/2016

Vacances de Printemps : 04/04/2016 au 15/04/2016

Vacances d'été : 06/07/2016 au 31/08/2016

Vacances d'Automne : 20/10/2016 au 02/11/2016

Vacances de Noël : fermé les deux semaines.

Une navette est également mise en place le matin/soir pour récupérer directement les enfants dans les bourgs des communes du canton de Guémené/Scorff : Ploërdut - Le Croisty - St Caradec Trégomel - Kernascléden - Lignol - St Tugdual.



L'équipe d'animation propose des activités diverses et variées (activités sportives, manuelles, culturelles...) qui sont adaptées à chaque tranche d'âge. Diverses sorties dites extérieures sont proposées (visite de la cité de la voile à Lorient, bowling, équitation à Kernascléden, accrobranche, canoë-kayak, récréée des trois curés, minigolf/aquarium...). Les enfants restent acteurs de l'emploi du temps de leurs vacances. Il existe divers tarifs concernant l'accueil des enfants (tarifs différents selon le quotient CAF/MSA de chaque famille, tarifs dégressifs à partir de 4 jours de présence).

Contacts et Renseignements :

Roi Morvan Communauté Service Enfance Jeunesse : 02 97 23 20 19

Pierre Julien DUVERGER : 06 45 11 26 59 ou pj.duverger@roimorvancommunaute.fr

Dossier d'inscription à retirer en mairie, sur le site de RMCom : www.roimorvancommunaute.com

ou au Service Enfance Jeunesse : 6 rue Carant du Four - 56320 LE FAOUËT

Salon du Livre jeunesse 2016 >>

Le salon du livre jeunesse 2016 se déroulera du 2 au 7 février 2016 (13^{ème} édition). Le thème du salon sera « Salade d'Histoires ». Vous pourrez y découvrir une exposition de Laurent Richard.

L'affiche du salon a été créée cette année par l'illustratrice Laëtitia Le Saux. Un concours a été proposé à toutes les classes des écoles et collèges du Pays du Roi Morvan : « Cap ou pas cap de créer une affiche ». Les œuvres réalisées pour ce concours seront affichées au salon.



Un atelier « Ici, on raconte des salades » sera proposé par la médiathèque le samedi après-midi et le dimanche après-midi.

GUÉMENÉ-SUR-SCORFF

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 19 Décembre
de 10H à 18H

NOMBREUX
EXPOSANTS

VIN
CHAUD

VENUE DU
PÈRE-NOËL

AU CLOS
DES PRINCES

CHORALE
ELAH A
11 HEURES

Organisé par la Mairie de Guéméné-sur-Scorff en collaboration avec l'AGA

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

*La cérémonie des vœux du maire,
en présence du conseil municipal,
aura lieu
le vendredi 8 janvier 2016
à la salle polyvalente, rue Feuillet
à 18h30.*